DEL 04.04.2014-033 : Syndicat de production du Ster-Goz - Désignation des délégués

Le comité du syndicat de production d'eau du Ster-Goz, créé entre les communes de Scaër et Bannalec et dont le siège est fixé à la mairie de Scaër a pour objet le renforcement de la production d'eau potable nécessaire à la satisfaction des besoins des communes adhérentes, ainsi que la mise en œuvre de tous moyens visant à améliorer la qualité de l'eau.

Il est administré par un comité syndical comprenant quatre délégués de chaque commune.

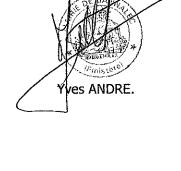
Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Désigne les personnes dont les noms suivent comme délégués de la commune de Bannalec au comité syndical du syndicat de production du Ster-Goz :

- Gérard Viale
- Alain Le Brun
- Christophe Le Roux
- Stéphane Poupon

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,







EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2014

L'An deux mil quatorze, le quatre avril, les membres du Conseil Municipal de la commune de Bannalec se sont réunis en séance à 18h15, à la Mairie, salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été donnée le vingt-neuf mars deux mil quatorze, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 29.

Etaient présents :

M. Yves ANDRÉ, Mme Marie-France LE COZ, M. Guy LE SERGENT, Mme Nicole RIOUAT, M. Christophe LE ROUX, Mme Josiane ANDRÉ, M. Sylvain DUBREUIL, Mme Pascale LE BOURHIS, M. Jérôme LEMAIRE, M. Gérard VIALE, M. Guy DOEUFF, M. Alain LE BRUN, Mme Anne-Marie QUÉNÉHERVÉ, Mme Patricia DELAVAUD, Mme Marie-Josée TOULLEC, Mme Marie-Laure FALCHIER, M. Roger CARNOT, , Mme Eva COX, Mme Christelle COUTHOUIS, M. Stéphane LE GUERER, Mme Christelle BESSAGUET, M. Arnaud TËRON, M. Stéphane LE PADAN, Mme Laurence ANSQUER, M. Michel LE GOFF, Mme Denise DECHERF, M. Stéphane POUPON.

Etaient absents:

M. Marcel JAMBOU, excusé, qui a donné procuration à Monsieur Yves ANDRÉ, (arrivé en cours de séance), Mme Martine PRIMA excusée, qui a donné procuration à Mme Marie-Josée TOULLEC, M. Stéphane LE PADAN, excusé, qui a donné procuration à Monsieur Jérôme LEMAIRE.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Yves ANDRÉ, Maire. Le Conseil Municipal a choisi M. Sylvain DUBREUIL, Conseiller Municipal, pour secrétaire.